



Etats généraux mode d'emploi

Le 25 septembre 2011, à l'occasion des élections sénatoriales, les élus ont exprimé le malaise des territoires: trop de réformes décidées de manière autoritaire par les ministères, un déficit croissant de dialogue entre l'État et les élus, trop de normes étouffant l'initiative locale, une autonomie financière bâillonnée dans un contexte budgétaire contraint, des critiques récurrentes et stigmatisantes à l'égard d'élus jugés trop nombreux et trop dépensiers...



Jean-Pierre Bel, le nouveau président du Sénat, a entendu le message. Dans son discours d'investiture, le 1^{er} octobre 2011, il a annoncé l'organisation d'états généraux de la démocratie territoriale. Son ambition? Écouter, débattre et engager un processus d'amélioration de l'administration territoriale et de renforcement de la démocratie locale à partir des réflexions et des propositions des élus eux-mêmes.

Pour que cette initiative soit celle du Sénat dans sa diversité, le président du Sénat a créé un comité de pilotage dont il m'a confié la présidence. Dix sénateurs, issus de tous les groupes politiques, ainsi que les grandes associations d'élus en sont membres.

Après avoir approuvé à l'unanimité ce dispositif ainsi que le calendrier des opérations lors du bureau du Sénat, le 16 novembre 2011, les groupes UMP et centriste ont fait volte-face

et refusé que les états généraux de la démocratie territoriale se tiennent avant les élections présidentielles.

Soucieux que le débat soit libre et pluraliste, qu'il ne soit pas compris comme procédant d'une démarche partisane, le président du Sénat a décidé de maintenir les états généraux mais d'organiser l'événement en deux temps.

D'abord, le temps de la consultation. Celle-ci sera engagée avant Noël. Jusqu'en février 2012, tous les élus de France seront invités à répondre à un questionnaire en ligne sur le site du Sénat. Les élus pourront répondre en une demi-heure à un ensemble de questions déterminantes pour l'avenir de nos territoires. Ceux qui le souhaitent pourront aller plus loin en répondant à des questions plus techniques. Nous espérons une participation très active et plurielle. Plus grand sera le nombre et la diversité des réponses, meilleure sera notre connaissance des attentes et des propositions des élus. Les partenaires de la vie économique, sociale, culturelle, les syndicats, les groupes politiques seront invités à exprimer leur point de vue dans des cahiers d'acteur. Dans la foulée, un blog sera ouvert aux citoyens pour recueillir leurs attentes à l'égard des collectivités.

Ensuite, le temps du débat. À l'issue des élections présidentielles et législatives, le Sénat organisera huit débats interrégionaux. Une journée nationale conclura les états généraux de la démocratie territoriale et permettra de dégager et finaliser des propositions à l'intention de celui qui aura été élu Président de la République.

Yves Krattinger,
sénateur de la Haute-Saône

Sommaire

▷ En bref

Europe et services publics : le Sénat demande la suspension de la réforme Mont-Kroes

▷ Laïcité

Initiatives multiples pour l'anniversaire de la loi de 1905

▷ Initiatives locales

Narbonne mise sur une attractivité globale

▷ Politique

François Hollande, portrait en campagne

▷ L'élus de la semaine

Robert Herrmann

Le Sénat demande la suspension de la réforme du paquet Monti-Kroes

Le 6 décembre, la commission de l'économie du Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de résolution européenne sur le régime des aides d'État aux services d'intérêt économique général (SIEG), qui souligne les insuffisances de la réforme envisagée par la Commission européenne. Sur la proposition de la rapporteure du texte, Marie-Noëlle Lienemann (Paris), la commission a soutenu et renforcé le texte issu des travaux de la commission des affaires européennes du Sénat.



Marie-Noëlle Lienemann

La commission demande ainsi la suspension immédiate de cette réforme dans l'attente de la détermination d'un cadre général et transversal sur les SIEG au niveau européen. Ce cadre devrait être fixé par une directive-cadre, conformément aux conclusions du Conseil européen de Barcelone de mars 2002. Dans cette attente, le gouvernement devrait proposer le recours au règlement prévu par l'article 14 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, pris en codécision par le Parlement et le Conseil afin de fixer les principes et les conditions permettant aux SIEG, notamment les services sociaux d'intérêt général, d'accomplir leurs missions.

La commission sénatoriale a souligné la nécessité de respecter le principe de subsidiarité et les prérogatives accordées par les traités aux États membres et d'adopter une vision d'ensemble des services publics, sans les envisager seulement dans le cadre de la politique de concurrence. Elle souhaite également la création d'un poste de commissaire chargé des services d'intérêt général afin de garantir leur prise en compte dans toutes les politiques communautaires et non dans la seule politique de la concurrence. Dans la perspective de la présentation d'une réforme des règles européennes relatives aux marchés publics, la commission sénatoriale a annoncé son souhait d'auditionner Michel Barnier, commissaire européen en charge du marché intérieur et des services, afin de poursuivre la réflexion et d'amener notamment la Commission européenne à adapter le nouveau régime de seuil qu'elle envisage pour les aides de faible montant à la réalité des collectivités territoriales françaises.

La délégation sénatoriale à la décentralisation a désigné son bureau

La délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, qui est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la décentralisation et sur toute question relative aux collectivités territoriales, a élu la sénatrice Modem Jacqueline Gourault à sa présidence. Composée de 36 membres, elle comprend notamment parmi ses vice-présidents Yves Krattinger (PS, Haute-Saône), Jean-Claude Peyronnet (PS Haute-Vienne) et Anne-Marie Escoffier (PRG, Aveyron), Claude Haut (PS, Vaucluse) en est l'un des secrétaires.



André Laignel réélu secrétaire général de l'AMF

À la suite du Congrès de l'Association des maires de France, qui s'est terminé sur un désaccord grave, les élus de droite ayant refusé la mise en œuvre de la parité politique et l'adoption d'une résolution finale contrairement aux équilibres régissant la vie de l'AMF, Jacques Péliard pour la droite et André Laignel pour la gauche, se sont rencontrés à deux reprises afin de négocier les éléments permettant de sortir de cette crise très préjudiciable pour l'ensemble des maires de France.

Un accord a été trouvé portant sur deux points essentiels demandés par les élus de gauche.

D'abord, le retour au respect intégral de la parité politique. Cela s'est traduit par l'élection à l'unanimité d'André Laignel au poste de secrétaire général ; le poste de trésorier général et 5 présidences de commissions sur 10 revenant aux élus de gauche.

Ensuite, la création d'une commission spéciale paritaire chargée de la réforme des statuts de l'AMF afin de la démocratiser et de rééquilibrer son mode de fonctionnement. Cette commission devra rendre son rapport avant fin mars 2012.

À l'issue de cette période, si un accord se révélait impossible, la question du maintien des élus de gauche et de progrès au sein de l'AMF se trouverait posée, ceux-ci n'ayant pas vocation, alors qu'ils représentent la majorité de la population mais aussi des cotisations, à accepter d'être de simples faire valoir. Par ailleurs les 18 membres du bureau - sur 36- élus de gauche ont décidé de constituer un groupe d'action et de réflexion au sein de l'AMF.

La laïcité en fête

Le 9 décembre, jour anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État, de nombreuses communes ont organisé des manifestations sur le thème de la laïcité, dont un très grand nombre de plantations d'arbres de la laïcité. D'autres initiatives ont été prises durant la semaine écoulée

Les députés socialistes entre théorie et pratique

Après son livre, évoqué dans ces colonnes la semaine dernière, Jean Glavany est à l'initiative d'un *Guide pratique de la laïcité*. Édité par la Fondation Jean Jaurès, ce petit volume a été présenté lors des 2^{es} Rencontres de la laïcité organisées par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale le 6 décembre dernier. Il s'agit à travers ce guide de répondre à des questions concrètes auxquelles peuvent être confrontés les élus locaux face à des re-

vendications religieuses ou communautaires qui redeviennent très prégnantes. Pour autant, Jean Glavany a tenu à souligner qu'il ne saurait être admis « *aucun compromis avec les principes* ». Plusieurs élus ont ainsi fait part de leurs expériences - Jean-Louis Touraine à Lyon, Daniel Vaillant à Paris, Marcel Rogemont à Rennes, Yves Durand à Lomme -, qui illustrent chacune à leur façon la pression exercée par certains groupes au nom de la pratique religieuse. Si chacun est d'accord pour trouver les voies et les moyens de ne pas entraver et même de faciliter l'exercice du culte, l'impression forte se dégage que chaque avancée conquise par les groupes religieux est bientôt suivie d'une nouvelle revendication. D'où la nécessité exprimée par de nombreux participants à ces Rencontres de rappeler les règles, sauf à ce que les religions ne dictent - comme jadis - à nouveau les leurs à l'ensemble des citoyens. C'est la laïcité - à la fois liberté et source d'émancipation - qui doit s'imposer dans l'espace public, et non les religions, sauf à entériner un retour à quelques décennies en arrière, ont relevé tour à tour le philosophe Henri Pena-Ruiz,



le Grand Maître du Grand Orient de France, Guy Arcizet, ou Patrick Kessel, président du Comité Laïcité République. Certains ont aussi relevé que les appels de Nicolas Sarkozy en direction des religions ont été entendus par ceux qui éprouvent la nostalgie d'une pratique concordataire comme Napoléon

l'avait imposée à la France et qui n'a pris fin qu'avec la loi de 1905. De ce point de vue, l'intervention conclusive de François Hollande a permis de recadrer opportunément une vision "locale" de la laïcité qui, à force de pragmatisme, s'éloigne parfois de quelques règles de bon sens. « *La démocratie locale ne doit pas servir de prétexte* », a lancé François Hollande, qui a rappelé l'impératif de « *l'égalité des droits et des devoirs entre tous. Méfiez-vous de ceux qui veulent ajouter des qualificatifs au mot laïcité* ! », a souligné le candidat à l'élection présidentielle, sachant que la tentation n'est pas seulement du côté droit de l'échiquier politique. Il a enfin confirmé son intention de constitutionnaliser les deux premiers articles de la loi de 1905 - pour empêcher par exemple des dérives dans l'interprétation comme le Conseil d'État en fait de manière croissante - et affirmé que ce principe devait s'imposer comme un 4^e pilier de notre République : « *libre, égale, fraternelle... et laïque* ».



Philippe Foussier

Principe et application dans les fonctions publiques

Le Haut Conseil à l'intégration organisait les 8 et 9 décembre un séminaire de réflexion à destination des cadres et responsables de formation de trois fonctions publiques, et auquel participaient des fonctionnaires territoriaux. C'est au chargé de mission Laïcité au HCI, Alain Seksig, que revenait l'initiative de ce séminaire qui a donné lieu à de très riches débats sur l'école, l'hôpital, les armées et des services comme les crèches, avec le témoignage édifiant de la directrice de Baby-Loup, de Chanteloup-les-Vignes. Les participants ont témoigné de la croissance très forte des revendications religieuses dans le cadre scolaire depuis une quinzaine d'années, que le rapport Obin de 2003 pour le ministère de l'Éducation nationale avait déjà pointées. À ce sujet, le HCI avait publié en janvier dernier un rapport sur les "défis de l'intégration à l'école" assorti de recommandations relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République, et qui se révèle être un guide pratique fort utile aux élus locaux et agents territoriaux.



P. F.

www.hci.gouv.fr et alain.seksig@hci.gouv.fr

Narbonne mise sur une attractivité globale

Depuis 2008, la municipalité de Narbonne (Aude) multiplie les initiatives, avec l'idée de conforter son attractivité démographique, territoriale et économique. L'aménagement des Barques et du cours Mirabeau, qui représente un investissement global de 8 millions d'euros, s'inscrit pleinement dans cette politique



Jacques Bascou, député-maire de Narbonne

Croissance démographique, attractivité du territoire, amélioration du cadre de vie... À Narbonne, l'aménagement des Barques et du cours Mirabeau s'inscrit dans une vision globale de la ville. Principal moteur de ce dispositif qui représente un investissement de 8 millions d'euros, le canal, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, mué en véritable colonne vertébrale des politiques urbaines. « *Un trait d'union sera ainsi établi entre le futur musée de la Romanité, la zone d'aménagement concerté, les Berges de la Robine, à l'entrée est de la ville et le cœur historique de Narbonne*, explique-t-on à la mairie. *Ces différents aménagements s'inscrivent dans une logique de mise en valeur du patrimoine historique local* ».

Au total, la promenade des Barques et le cours Mirabeau recouvrent une surface proche de 25 000 m². Avec l'ambition de faire de ce site un lieu de vie sécurisé, de rencontres et de convivialité. Ce qui transite par « *une ouverture visuelle et physique des esplanades vers le cours d'eau et par un retour à l'esprit d'aménagement du début du XX^e siècle, où le piéton était roi*. Le tout permettant de donner une unité au site au service d'un véritable art de vivre narbonnais ». Fort de ce principe, la politique d'aménagement élaborée par l'équipe du député-maire, Jacques Bascou, repose sur trois grands piliers : l'ouverture des esplanades sur le canal de la Robine, en supprimant les imposantes balustrades qui limitent la perception de l'ensemble. Un baladoir sera ainsi relié à la promenade des Barques par des emmarchements



en gradins et au cours Mirabeau par des marches situées entre les massifs entourant l'alignement de platanes.

Conserver la biodiversité

Deuxième chantier : l'amélioration de l'esthétique urbaine, via l'emploi d'un sol "stabilisé" sur la partie arborée de la promenade des Barques, conjuguée à l'élaboration d'un grand parvis devant les Halles de la cours Mirabeau. Avec l'aménagement, dans la partie centrale d'un vaste espace ouvert à la déambulation, aux loisirs et aux grandes manifestations. « *Ces travaux d'aménagement vont permettre de faire des Barques, de la Robine et du cours Mirabeau une seule et même pièce forte dans le cœur de ville, un lieu de vie ouvert et agréable* », explique-t-on en mairie.

Troisième priorité : les circulations douces. Avec l'objectif avoué de rendre l'espace aux piétons, sans pour autant proscrire l'automobile. Ainsi, 80 % de la portion de territoire incluant le cours de la République et le cours Mirabeau sera restitué aux promeneurs. Une nouvelle passerelle vouée à se substituer à celle construite en 1966 permettra d'agrandir la zone de chalandise, tandis que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera favorisée. « *Au final, le projet va permettre de végétaliser davantage les Barques et le cours Mirabeau avec 20 arbres supplémentaires et d'entamer le processus de protection et de renouvellement de ce site, se félicite les concepteurs. C'est la première fois sur des projets d'aménagement menés à Narbonne qu'autant de soins sont apportés en amont pour conserver la biodiversité* ». Outre l'amélioration de l'attractivité touristique et du bien-être des Narbonnais, ils entendent faire de la ville un lieu emblématique capable de générer de l'activité économique. Ce, en dopant le secteur du BTP et l'activité du centre-ville.

Bruno Tranchant

François Hollande, portrait en campagne

Richard Michel, journaliste et producteur, ancien président de La Chaîne parlementaire, est l'auteur du livre *François Hollande, l'inattendu* aux éditions L'Archipel, paru ces derniers jours. Entretien avec l'auteur

Communes de France. Vous avez suivi François Hollande pendant de longs mois avant de réaliser cette chronique biographique. Racontez la genèse de cet ouvrage.

Richard Michel. Deux ou trois jours après ce que certains ont nommé "L'événement de New York", à savoir l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn, les éditions de L'Archipel m'ont demandé si j'étais prêt à écrire rapidement un livre sur François Hollande. J'ai eu une discussion avec l'éditeur Jean-Daniel Belfond, lui disant que je pensais que François Hollande allait gagner la primaire socialiste et que la trame de cet ouvrage partait de cette idée centrale. Pour tout vous dire, quand le 31 mars 2011 François Hollande a annoncé officiellement sa candidature, je faisais partie des rares journalistes qui pensaient qu'il pouvait battre DSK qui était alors donné favori par tous. Mais je me méfie toujours des modes, des raisonnements hâtifs, et je prends par ailleurs les sondages pour ce qu'ils sont : un avis dans un temps donné, et rien de plus. À l'occasion de l'Université d'été de La Rochelle fin août 2010, *Ouest-France* a publié un sondage Ifop sur la perception que les Français avaient du possible candidat socialiste à la présidentielle. Or, ce sondage plaçait DSK largement en tête à 34 %, Martine Aubry à 26 %, Ségolène Royal à 14 %, et François Hollande à 1 %. Dix mois plus tard, il était le favori des sondages et la primaire a confirmé son leadership.

Vous êtes un observateur chevronné de la vie politique et parlementaire. Aviez-vous perçu depuis longtemps les potentialités du candidat à l'élection présidentielle ?

Très vite, lors de la première réunion qui s'est organisée autour de François Hollande à Lorient en juin 2009, j'ai perçu que celui-ci était en train de se reconstruire. Je savais que ses "vrais amis" – c'est rare, en politique, l'amitié réelle – l'avaient mis devant ses responsabilités : s'émanciper du PS, recouvrer une vraie liberté, retravailler sur le fond des grands dossiers, et aussi s'occuper vraiment de lui. Les observateurs qui étaient à l'Université de La Rochelle fin août 2010 ont vu alors un nouveau Hollande. À cet instant, je me suis dit : « *Celui-là n'est pas mort politiquement, et tout le monde va devoir le prendre en considération* ». Je songeais alors à la direction du PS née du Congrès de Reims qui ne souhaitait pas évidemment son retour et qui l'a accablé sans ménagement. Ensuite, en observant comment il a positionné de Tulle sa candidature le 31 mars 2011, je me suis dit qu'il était en mesure de battre DSK qui, selon moi, avait tort de ne pas jouer franc jeu en n'annonçant pas clairement sa candidature. En vérité, je me demande si le pacte de Marrakech n'a

pas été une erreur politique ? Au-delà d'autres paramètres, ce pacte a aussi desservi, selon moi, finalement Martine Aubry dans le cadre de la primaire socialiste.

Vous avez achevé votre livre au lendemain des primaires. Comment jugez-vous les premières semaines de campagne et qu'attendez-vous de la suite de la campagne ?

En raison du trou d'air de la majorité gouvernementale durant la primaire, François Hollande occupant le terrain, il était normal qu'il soit haut dans les sondages. Nicolas Sarkozy en reprenant en partie l'initiative en traitant le dossier de la crise en Europe remobilise son électorat. Mais tout cela est fragile. Tous les indicateurs sont au rouge et la perspective d'un nouveau traité européen ne peut en soi être une réponse politique à la crise économique et financière. Sur ce plan, le voyage de François Hollande à Berlin à l'occasion du dernier congrès du SPD a été utile. Il a annoncé son approche de la gouvernance européenne. Il a tenu un discours tempéré mais clair à ses alliés sociaux-démocrates d'outre-Rhin. Le fait qu'il ait prôné le non-alignement en préservant l'indépendance de chacun des pays sur le plan budgétaire est aussi un signe politique qui va favoriser le débat politique entre majorité et opposition. C'est un débat incontournable car on ne peut mettre sous le tapis le référendum de 2005 sur l'Europe. Je pense que François Hollande en a tiré des enseignements utiles. Par ailleurs, la mise en mouvement des atouts mutuels des deux pays et son option d'un « *fédéralisme des projets contre un fédéralisme des marchés* » est un axe politique qu'il doit désormais illustrer concrètement avec ses alliés du SPD.

Pour le reste, la question majeure posée à François Hollande est de savoir comment il va installer dans l'esprit de nos concitoyens que la plate-forme politique qu'il propose est en mesure de redresser le pays, de relancer la croissance. Je ne sais pas si se placer en protecteur du pays comme le fait Nicolas Sarkozy peut être payant. Personnellement, je pense que nos concitoyens vont se déterminer à la fois sur la confiance qu'ils vont accorder aux candidats mais en faisant un lien avec les principales mesures qu'ils vont mettre en avant pour que le pays retrouve de l'espoir.



300 p, 18,95 €

Propos recueillis par Philippe Foussier

Au bonheur de l'action locale

Premier adjoint de Roland Ries à la mairie de Strasbourg, vice-président de la Communauté urbaine, conseiller général du Bas-Rhin, Robert Herrmann est un polyvalent de l'action locale, mais sans perdre le contact avec ses citoyens.



Robert Herrmann,
1^{er} adjoint au maire de Strasbourg

Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre un élu qui parle de "bonheur". Robert Herrmann aime la vie locale et le contact avec de multiples partenaires. C'est aussi un élu polyvalent. Adjoint aux sports durant le deuxième mandat de Catherine Trautmann, aujourd'hui premier adjoint de Strasbourg, il est en charge de la coordination de la municipalité, de la démocratie locale et du conseil de jeunes. À la Communauté urbaine, il est vice-président en charge du personnel (8 300 payes), de la coordination des politiques communautaires et des travaux dans les quartiers. Mais il est ou a été aussi en charge d'urbanisme, d'économie mixte, du marché d'intérêt national et du gaz de Strasbourg. Autant de « *belles expériences et de moments de bonheur* ».

Robert Herrmann aime le terrain et les responsabilités exécutives, mais même un mandat de conseiller d'opposition (2001-2008) lui donne matière à enseignements. Et de citer François Mitterrand : « *Dans une carrière, un homme politique accompli doit avoir connu l'opposition* ». Pour l'élu strasbourgeois, cela a été « *une période de grande formation, d'observation, de maturation, d'introspection. Je me suis promis de combattre les idées des élus minoritaires sans jamais être méprisant* ». Il profite de cette traversée du désert pour gagner un siège imprenable de conseiller général, entreprendre et réussir les études supérieures qu'il n'avait jamais faites et créer une entreprise de conseil !

Issu d'une famille populaire de bateliers, Robert Herrmann est à l'origine un autodidacte, plutôt mauvais élève. Une vie en HLM qui lui fait constater le poids des injustices, mais aussi la vie associative. Après avoir « *flirté avec l'extrême gauche* », il aspire « *à dépasser l'acte de foi, travailler à transformer les réalités en s'appuyant sur les valeurs de la gauche et accéder aux pouvoirs, d'où son adhésion au PS* ». Il ne se voit pas en "bête d'appareil", même s'il a exercé des

responsabilités de délégué national aux sports auprès de Lionel Jospin et François Hollande. Il milite « *pour la proximité de cœur et des idées. J'aime les gens et plus ça va, plus je le pense* ».

L'autre PIB

Aujourd'hui, Strasbourg est une référence en matière de démocratie locale, avec ses comités de quartiers sans élus dont les avis nourrissent les délibérations. Un dispositif innovant qu'il a initié. Il préside d'ailleurs la commission démocratie locale de l'AMGVF et travaille dans ce domaine à l'échelle européenne. Mais Robert Herrmann ne reste pas le nez dans le guidon de l'action locale, il est passionné d'urbanisme. Président de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération, il est investi à la Fédération nationale des agences d'urbanisme, dont il est le trésorier national : « *C'est un vivier de culture et d'ouverture sur l'international* ».

Mais la crise économique ne va-t-elle pas briser ce modèle ? « *Il faut sortir d'une vision strictement comptable, prendre en compte l'autre PIB (Produit intérieur du bonheur), remettre l'homme au centre du débat et renforcer les services publics. Nous allons vivre une période difficile, mais nous trouverons un nouvel équilibre positif. Des évolutions devraient fortifier les politiques publiques en inventant des outils pour justifier et rendre transparente l'action auprès de la population* ».

François Descamps